



Je recrute **#AvecPôleEmploi**



Vous avez trouvé un candidat mais vous devez adapter ses compétences au poste à pourvoir : bénéficiez d'une **aide à la formation avant l'embauche** afin de répondre au plus près aux besoins de votre entreprise.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre **conseiller Pôle emploi** via votre **espace personnel** ou à **contacter le 3995** (service gratuit + prix appel)



Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR)



Public : tout demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi



Durée : jusqu'à 400h



Aide à la formation :

- de 5 à 8€/heure de formation pour l'employeur
- la formation peut se dérouler en interne ou en externe



Engagements de l'employeur :

- CDD de 6 à 12 mois
- contrat de professionnalisation en CDD
- être à jour de ses contributions sociales
- ne pas avoir licencié économiquement dans les 12 derniers mois

Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)



Public : tout demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi



Durée : jusqu'à 400h



Aide à la formation :

- le coût de la formation est pris en charge (modalités à voir avec votre conseiller)



Engagements de l'employeur :

- CDI ou CDD de 12 mois et +
- être à jour de ses contributions sociales
- ne pas avoir licencié économiquement dans les 12 derniers mois